

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

MARS 2014



Elections municipales des dimanches 23 et 30 mars 2014

Selon notre strate démographique, 15 conseillers municipaux seront à élire.

Notre commune sera représentée au sein de la communauté de communes de la Beauce Ligérienne par 2 conseillers communautaires, qui seront le maire et le 1^{er} adjoint.

Contrairement aux élections précédentes, les électeurs devront présenter, au moment du vote, en même temps que la carte électorale un titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'invalidité ou militaire avec photo, permis de chasser avec photo). Toutefois de nouvelles informations du Ministère de l'intérieur seraient transmises pour les électeurs qui n'auraient pas de titre d'identité et leur permettre de voter. Si confirmation, ces informations seront affichées au bureau de vote au plus tard.

Il y a toujours possibilité de voter par procuration.

La liste des personnes candidates sera affichée dans le bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Carte d'identité

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans concerne :

- Les nouvelles cartes sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures

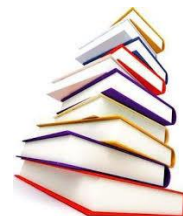
ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes mineures.



Point lecture

Ouverture du point lecture de l'étage de la maison des associations tous les samedis de 10h à 11h30. Inscription et prêt gratuit.

Prochaines lectures pour les « les petits » le 5 avril de 10 h à 10 h 30



Les Portes de l'emploi



Les dernières offres d'emploi :

- Dessinateur projeteur - CDI (Mer)
- Vendeur épicerie - Hôtellerie de plein air 5* - CDD du 5 mai au 31 août
- Second de cuisine - restaurant traditionnel - CCD avec possibilité CDI (Avaray)
- Négociateur immobilier - statut VRP (Mer)
- Contrôleur métrologie - CDI - (Mer)
- Adjoint de cultures - CDI (Talcy)
- 2 aides-soignants - association de soins à domicile - CDD temps plein et partiel (rayon de 20 à 25 kms autour de Mer)
- Carrossier - tôlier - CDD avec possibilité de CDI (Mer)
- Assistant(e) bilingue - CDI (Talcy)

Contact : Annie MARTIN - Les portes de l'emploi - 1 rue Fortineau - MER - 02.54.81.37.69

Entretien de votre assainissement

Pour entretenir vos fosses septiques ou fosses toutes eaux, il est recommandé de la faire vidanger régulièrement. La mairie va lancer prochainement une nouvelle intervention. Si vous êtes intéressé(e), vous voudrez bien vous inscrire en mairie.

La mairie vous communiquera la date de passage de l'entreprise afin de vous permettre d'être présent (e) ce jour-là ou de laisser l'accès libre.

L'entreprise vous remettra un compte rendu d'intervention individuelle lors de son passage et une facture personnelle vous sera envoyée par l'entreprise.

Tennis - Rappel

L'accès au terrain de tennis est assorti de la délivrance d'une carte et d'une clé. Le tarif de la carte familiale annuelle est de 20 euros.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez-vous adresser au secrétariat de la mairie ou à l'épicerie Près d'ici.

Au-delà d'une année, les personnes en possession d'une carte doivent se rendre en mairie pour la renouveler ou bien redonner la clé.



**La Commune de MAVES recrute, en remplacement de Monsieur Dominique Saber
faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2014**

par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou non titulaire de droit
public

- **Un agent technique polyvalent, à temps complet**
- Grade : ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} ou 1^{ère} CLASSE

L'agent aura pour **missions principales** :

- Entretien des espaces verts (tonte, fleurissement, cimetière, trottoirs, places, élagage...)
- Entretien technique de la station d'épuration et du poste de refoulement
- Entretien, dépannage et travaux de base (maçonnerie, peinture...) dans les bâtiments communaux
- Maintenance et entretien du matériel technique (tracteur-tondeuse, matériels divers...)
- Entretien courant de la voirie, du réseau pluvial et des chemins ruraux
- Distribution de la communication de la mairie
- Organisation technique des manifestations municipales et tirage du feu d'artifice

Profil :

- Titulaire du permis VL, connaissances mécaniques
- Organisation, rigueur, devoir de réserve et neutralité professionnelle,
- Disponibilité, autonomie
- Savoir rendre compte et informer,
- Expérience souhaitée sur poste similaire,

Formations souhaitées ou à engager lors du recrutement : Certiphyto, premiers secours, Sapeur Pompier Volontaire, habilitations électriques.

Poste à pourvoir au 15 mai 2014

Adresser : lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et du permis de conduire, **jusqu'au 28 mars 2014,** à Madame le Maire de Maves, cidex – 41500 MAVES

Renseignements : Mairie de Maves, tél: 02.54.87.35.80, mairie.maves@wanadoo.fr



La route d'Eole Juniors



Le 30 mars prochain, l'association « les amis de la Route d'Eole » avec le support des clubs de l'A.A.J. Blois Cyclisme et l'association Méroise Cyclisme organiseront une épreuve cycliste nationale juniors.

Le parcours empruntera notre commune. Les jeunes coureurs, âgés de 17 et 18 ans traverseront Maves à 15 h 17.

Venez nombreux les encourager.

Tour du Loir et Cher



La deuxième étape qui aura lieu le jeudi 17 avril prochain passera sur notre commune. Les coureurs viennent de La Chapelle Saint Martin et vont vers Conan. Venez nombreux les également les encourager.

Caravane - heures prévues :

- Maves : 11 h 48
- Pontijou : 11 h 53

Course - heures prévues

- 13 h 31
- 13 h 34

Jardinons nos villages

Lors de la visite de notre village, le 21 novembre dernier, les divers représentants régionaux et locaux concernés par cette opération, avaient exprimé leurs avis et leurs idées pour améliorer la gestion des espaces verts de notre commune.

Quelques pistes avaient été évoquées.

Après étude de notre dossier, les paysagistes du CAUE sollicitent une seconde réunion afin de nous restituer leur diagnostic et nous présenter les moyens d'action envisagés.

Cette concertation ne peut être utile que si elle réunit un public le plus large possible.

Tous les Mavois passionnés de jardins et de nature sont donc invités à participer à cette réunion-débat qui aura lieu le :



Vendredi 4 avril à 9 h 00
Salle des associations

